

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

60833

Déclaration de Maladie

Nº P19-

058624

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **24 76** Société : **RAN**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **AIT BELLA OUALI OMAR**

Date de naissance :

Adresse : **Rue 34 N° 232 HAY ALONARA CASA**

Tél. : **06 13 989603** Total des frais engagés : **300 + 650 + 269,00 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **12 FEV 2011** (6)

Nom et prénom du malade : **AIT BELLA OUALI ONAN** Age :

Lien de parenté : Enfant Parent Professeur Saâd BENJELLOUN, Centre d'Urologie, Chirurgien Urologue, Ancien Chef du Service d'Urologie, Résidence les Fleurs, Casablanca, Tel. : 0522 88 01 12/13/14

Nature de la maladie : **Prostate**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **Andréasme**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CA.S.A.** Le : **11/02/2011**

Signature de l'adhérent[e] : **AB**

SKYBIRD

11/02/2011

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 FEV. 2021		S	500000	<p style="text-align: center;">  Centre d'Urologie Professeur Saad BENJELLOUN - Chirurgien Urologue - Ancien Chef du Service d'Urologie 50 Bd. Zerktouni, 181, Résidence les Fleurs 50 052 88 05 121 131 </p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Omariya Casablanca Rue 49 Lot. Omariya Mosquée Omariya Inara, Ain Chock - Casablanca Tél.: 05 22 52 36 29	12/02/21	267,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

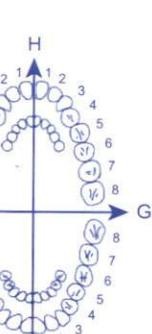
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Centre d'urologie

Pr. Saad Benjelloun

12. 2. 2021

m ♂ 13 bellaouah

Omara

267,00

XATRAL

(1)

x 3

1c - 4ml - 2ml

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH
6 118001 081301



Pharmacie Omariya Casablanca
Rue 49 Lot. Omariya Mosquée Omariya
Hay Inara/Ain Chock - Casablanca
Tél.: 05 22 52 36 29

Centre d'urologie
Professeur Saad BENJELLOUN
- Chef d'Urgence Urologie -
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs
Casablanca - Tel. : 0522 88 01 12/13/14

N°I.C.E :001638312000001

Centre d'urologie

Pr. Saad Benjelloun

12. 2. 2024

M. Dr Bellavoush Omar

PSA Total - libre - normal

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
Dr. Houida Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omaria - Ain Chok - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596

Saad Benjelloun
Centre d'Urologie
Professeur Saad BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerktouni, Résidence les fleurs
Casablanca - Tél.: 0522 53 01 12/13/14

N°I.C.E :001638312000001

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture

N° facture : 2021-1669

Édité le : 18/03/2021

Patient : Mr AIT BELLA OUALI Omar

Date prélèvement : 16/03/2021

N° Dossier : 189620807

Analyses	Valeur en B	Montant
Antigène Spécifique Prostatique	700	700,00
Total B	700	700,00
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		650,00

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MÉDICALES
Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



Casablanca , le 18/03/2021

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 189620807 Pvt du: 16/03/2021 10:03
Nom : Mr AIT BELLA OUALI Omar
Age : 69 ans
Demandé par Dr : BENJELLOUN SAAD

Page : 1 / 1

MARQUEURS SERIQUES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Antigène Spécifique Prostatique			
PSA total	:	7,21 ng/ml	(Inférieur à 4,1)
(Technique EIA/ AIA TOSOH)			
Age :	Valeurs usuelles en ng/ml		
< 40 :	< 1.4		
40 - 50 :	< 2.0		
50 - 60 :	< 3.1		
60 - 70 :	< 4.1		
>70 :	< 4.4		
PSA Libre	:	4,16 ng/ml	
Rapport PSA Libre/ PSA Total	:	0,58	

>0.25 : Hyperplasie bénigne
 0.25_0.10 : Cancer possible, biopsie chez les sujets jéunes
 <0.10 : Risque important de cancer

- Utilisation du ratio :
 - Toucher rectal normal
 - _ si PSA compris entre 4 et 10 ng/ml, le rapport est calculé.
 - _ si PSA > 10 ng/ml, le rapport ne permet pas une meilleure disc.
 - Toucher rectal anormal
 - _ Une biopsie est réalisée d'emblée; le PSA libre n'apporte rien .

Demande validée biologiquement par Dr Houda OTHMANI